



Compte rendu
Commune de Civrieux d'Azergues
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1^{er} décembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le 1^{ER} décembre 2017 à 19h le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué 24 novembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Marie Pierre TEYSSIER, Maire.

Etaient Présents : Madame Marie-Pierre TEYSSIER, Madame Liliane DALLA LIBERA, Monsieur Loïc BOUCHARD, Madame Françoise BRESSON, Monsieur Jean PHILIBERT, Madame Yveline POHLMANN, Monsieur Rocco CAPPELLETTI, Mesdames Brigitte BOURGEAY, Claire CARMIGNATO, Messieurs Etienne DU CHAFFAUT, Jean-Luc TORREQUADRA, Madame Béatrice CESARI, Monsieur Xavier ROLLIN, Messieurs Denis BINAUD, Gabriel EHRET.

Etaient absents excusés:

Madame Isabelle ADELIN qui donne procuration à Madame Françoise BRESSON, Monsieur Olivier PASQUAL qui donne procuration à Madame Marie-Pierre TEYSSIER, Monsieur Frank GRORUD qui donne procuration à Loïc BOUCHARD, Monsieur David ALDEGUER qui donne procuration à Monsieur Rocco CAPPELLETTI.

Nombre de conseillers en exercice : 19 présents : 15 votants: 19

Secrétaire de séance : Françoise BRESSON

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire propose de rajouter un point à l'ordre du jour :

Convention d'échange biparties entre la commune et la CCBPD – données réseau assainissement : avis favorable

Attribution marché travaux eau pluviale Charlieux, Le Drivet et les Verchères

La consultation pour les travaux de création ou reprise de réseau d'eau pluviale sur les secteurs suivants : Charlieux – le Drivet – les Verchères, a fait l'objet d'une publication dans le Patriote Beaujolais et sur la plateforme dématérialisée e-marchéspublics.com, avec une remise des offres fixées au 20 novembre 2017. Une seule offre a été déposée.

Au vu des critères de jugement des offres tels que définis dans le règlement de consultation, à savoir 40% pour la valeur technique des prestations, 50% pour le prix des prestations et 10% pour les délais, et à l'examen de l'offre, par le bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage Naldéo, la commission MAPA propose d'attribuer le marché à l'entreprise SADE CGTH, pour un montant de 147 884.35€ H.T. offre de Base et 14 639.10€ pour la prestation supplémentaire les Verchères, soit 162 523.45€ H.T.

L'estimatif prévisionnel était de 193 021€ H.T.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.



Virement de crédits du budget principal au profit du budget annexe

Afin d'alimenter le budget annexe, il est nécessaire de transférer les crédits inscrits au budget communal comme indiqué ci-dessous ;

Article	libellé	dépenses
2031-971	Frais d'étude – programme centre bourg	- 35 000.00
276348	Autres créances immobilisées (commune)	+ 35 000.00
	TOTAL	0

Après pointage des crédits consommés, d'autres virements internes seront effectués en fonction des résultats.
Accord à l'unanimité du conseil municipal

Création budget annexe – Programme « Les Verchères »

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	libellés	dépenses	Recettes
011	6045	Etudes et prestations de services	35 000.00	
042	7133	Variation des en-cours de prod. de biens		35 000.00
		TOTAL	35 000.00	35 000.00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	libellés	dépenses	Recettes
040	3351	Cpte de stock - terrain	35 000.00	
010	168748	Avance commune		35 000.00
		TOTAL	35 000.00	35 000.00

Il est proposé au conseil Municipal,

Vu l'avis du Comptable public,

- de créer le budget annexe assujéti à la TVA pour le programme « Les Verchères » tel que détaillé ci-dessus.

Accord à l'unanimité du Conseil Municipal.

Convention d'échange biparties-réseau assainissement

Dans le cadre du Système d'information Géographique de la CCBPD et pour les besoins des utilisateurs des communes adhérentes, la CCBPD souhaite intégrer les données du réseau d'assainissement. Il convient donc d'établir une convention et d'autoriser Madame le Maire à la signer.

Accord à l'unanimité.



Programme les Verchères

Analyse des offres des promoteurs :

25 offres ont été réceptionnées – 4 remplissant les conditions indiquées dans le cahier des charges ont été retenues par la commission créée à cet effet.

Après achèvement de la 2^{ème} étape, le conseil municipal sera tenu informé des propositions reçues.

Diagnostic Archéologique sur terrain les Verchères

Denis Binaud informe que le diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP durant une semaine. Des sondages ont permis de découvrir de nombreux silex et des tessons de céramique datant, à priori, de l'âge du bronze ainsi que quelques tuiles romaines. Ce vendredi des fondations ont été mises à jour faisant apparaître un bâtiment plus récent bien que ne figurant plus sur le cadastre Napoléonien. Le rapport devra être rendu début mars.

Denis Binaud demande si des négociations peuvent être lancées avec Altéo, pour suivre les travaux de terrassement.

Marché de Noël du 8 décembre

Le comité de Jumelage organise cette manifestation le vendredi 8 décembre, place de l'église de 17h à 21h. à laquelle participera les délégations de Pentling et Coriano.

Madame le Maire donne la parole à Evelyne POHLMANN, qui était en charge de la sécurité au sein du conseil municipal. Elle informe de sa démission à compter du 4 décembre 2017, compte tenu de son déménagement dans une autre région.

La séance est levée à 20h.